



SYPAC
59, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
www.laboratoire-sypac.fr

A Lucé le 14 décembre 2010

A L'ATTENTION DE NOS CLIENTS

Au 1 janvier 2011 les rapports d'analyses seront transmis uniquement par voies électronique (courriel et extranet). Vous pouvez aussi consulter vos dossiers sur notre extranet. Pour en bénéficier merci de faire votre demande à l'adresse suivante : service.client@laboratoire-sypac.fr.

Veillez prendre connaissance de la convention de preuve ci-dessous

CONVENTION DE PREUVE (RAPPORT DEMATERIALISE):

Le transfert des rapports d'essais est effectué par voies électronique (courriel ou extranet).

Les documents sont signés électroniquement.

La confidentialité du document ne peut être garantie que par l'utilisation d'adresses électroniques personnelles ou l'utilisation de code d'accès individuel dans le cas de l'extranet.

La version électronique fait foi.

Le rapport d'essai électronique comme un document papier ne peut être modifié, toutes modifications constituent une falsification.

Le Directeur du Laboratoire